

## SEANCE DU 04 juin 2021

ELUS	EN EXERCICE	PRESENTS
15	15	11

L'an deux mille vingt et un, le 4 juin, à 19 heures 30 , le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au foyer « Le Clos » , sous la présidence de Monsieur Phillipe GAILLOT, Maire,

LISTE DES PRESENTS :

GAILLOT Philippe

GUINDT Philippe

VIEIRA Christophe

OGER Isabelle

IMMER Alain

DEBAILLEUL Delphine

SIVEC Jean

WALLERICH Alain

MARQUET Bénédicte

THILL Céline

VALANCE Bénédicte

LISTE DES ABSENTS :

PEREIRA Julien

BRUN Jérôme

MENEHIN Gaël

REUTER Olivier

Procuration de MENEHIN Gaël à WALLERICH Alain

Madame DEBAILLEUL Delphine est élue secrétaire de séance.

Objet : 2021 - 558 Compte rendu annuel d'activité 2020 de la SODEVAM

Considérant la délibération du conseil municipal en date du 21 mai 2011 de désigner en qualité de concessionnaire la société SODEVAM pour l'aménagement du lotissement le Clos à BEYREN-LES-SIERCK,

Considérant la nécessité de soumettre à l'approbation du conseil municipal le compte rendu annuel d'activité 2020 concernant cette opération,

Considérant la présentation de ce compte rendu annuel effectuée par Monsieur MUNIER de la SODEVAM

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte-rendu annuel d'activité 2020 présenté.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.

Pour copie conforme.

Beyren-lès-Sierck, le 05/06/2021

Le Maire :

**Philippe GAILLOT**

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le 05/06/2021

Le Maire,